



La plus haute éolienne de Belgique sera construite dans le port de Gand

ENGIE et l'entreprise de recyclage Renewi ont obtenu un permis pour la construction d'une éolienne sur le terrain de Renewi dans le port de Gand. Le permis autorise la construction d'une éolienne d'une hauteur en bout de pale de 242,5 mètres - la plus haute éolienne à ce jour sur le sol belge. Grâce à cette éolienne, Renewi pourra couvrir environ 75 % de ses besoins en électricité avec de l'électricité renouvelable produite localement.

La zone industrielle autour du port de Gand est un endroit idéalement situé pour construire de nouvelles éoliennes puisque l'électricité renouvelable produite sur place peut être utilisée directement par l'industrie locale. Le site de l'entreprise de [traitement et de recyclage des déchets Renewi](#) au Moervaartkaai, dans le port de Gand, sera équipé d'une éolienne de la dernière génération.

Plus grande et plus performante

Grâce à l'évolution rapide de la technologie, les éoliennes sont de plus en plus grandes et efficaces. Ceci permet d'exploiter de manière optimale le potentiel d'énergie renouvelable des terrains industriels comme celui de Renewi. ENGIE a donc pris en compte les dimensions des derniers et plus grands modèles d'éoliennes terrestres et a introduit une demande de permis pour une éolienne d'une hauteur en bout de pale de 242,5 mètres et d'un diamètre de rotor de 155 mètres.

13.000.000 kilowatt heures

La future éolienne d'une capacité maximale de 4,5 MW devrait produire quelques 13.000.000 kilowattheures d'électricité par an, ce qui équivaut à peu près à la consommation annuelle de 4300 ménages. Renewi pourra couvrir environ 75 % de sa consommation d'électricité directement grâce à l'éolienne - ce qui permettra d'éviter environ 5700 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent des émissions annuelles d'environ 2600 voitures diesel.

Philippe Van Troeye, CEO d'ENGIE Benelux :

ENGIE, le premier producteur d'électricité renouvelable en Belgique, s'est engagé à jouer un rôle de pionnier dans la transition vers un avenir neutre en carbone et a des objectifs ambitieux : d'ici 2030, nous voulons disposer de 1000 MW de capacité éolienne sur terre et de 1000 MW de capacité éolienne en mer. Grâce à notre collaboration avec Renewi, nous faisons un pas de plus vers la concrétisation de cet objectif.

Nos activités de recyclage et de récupération permettent déjà de limiter les émissions de CO₂. Mais nous voulons également réduire autant que possible l'impact de nos propres activités. La valorisation de déchets sans émettre de CO₂ fait partie des objectifs ambitieux en termes de durabilité que nous voulons atteindre d'ici 2050,

déclare Wim Geens, directeur général de Renewi Belgique.

Opérationnelle en 2023

ENGIE réalise actuellement les études détaillées pour la construction de l'éolienne. Compte tenu des délais de livraison plus longs pour les composants des éoliennes, les travaux de construction devraient commencer au second semestre 2022. La mise en service de l'éolienne est prévue au 1er trimestre 2023.

Participation citoyenne des riverains et des travailleurs

Les collaborateurs de Renewi et les riverains auront la possibilité d'acquérir des actions dans l'éolienne par l'intermédiaire d'Electrabel CoGreen, la coopérative citoyenne d'ENGIE.

Chaque année, ils recevront un dividende en fonction de la quantité d'électricité produite par l'éolienne. En 2020, un dividende offrant un rendement moyen de 5,03 % a été versé, ce qui est bien supérieur à l'objectif indicatif fixé à 3 %. Plus de détails sur les possibilités de participation seront communiqués ultérieurement.

ENGIE, le premier producteur d'énergie renouvelable de Belgique

En tant que premier producteur d'électricité renouvelable du pays, ENGIE a de grandes ambitions dans le domaine de l'énergie éolienne. D'ici 2030, ENGIE a l'intention de développer 1000 MW d'énergie éolienne terrestre et 1000 MW d'énergie éolienne en mer. Aujourd'hui, ENGIE dispose déjà de 836 MW de capacité de production renouvelable, dont 461 MW d'énergie éolienne terrestre. 57 MW supplémentaires sont en construction et 37 MW sont autorisés et libres de tout recours.

Engie

 [Articles récents](#)  [Galerie des médias](#)  [Rechercher](#)